

## Animaludo

Voici une formule originale d'accueil à la demi-journée proposée aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Ils sont accueillis dans la Maison de l'enfance Alphonse-Daudet.

### Un accueil pour les 6 / 12 ans

La Ville de Petit-Quevilly organise des activités loisirs d'été au sein de la Maison de l'enfance Alphonse-Daudet à destination du public 6-12 ans, durant les grandes vacances scolaires. Ce service d'accueil de proximité de quartier est **exclusivement réservé aux familles habitant la commune de Petit-Quevilly**.

Animaludo à Maison de l'enfance Alphonse-Daudet est un lieu permettant à chacun de gérer ses vacances à son propre rythme, il propose aux enfants des activités à la carte, multiples, et d'expression, jeux sportifs, grands jeux...) **en journée et / ou en demi-journée** (de 9h à 12 et l'après-midi de 13h30 à 17h30), sans restauration (repas et goûter).

### Inscription

Les inscriptions s'effectuent par mail à l'adresse : enfance.loisirs@petit-quevilly.fr

- Du 24 au 28 mai pour la session de juillet
- Du 26 au 30 juillet pour la session du mois d'août

Elles se poursuivent dans la limite des places disponibles.

Toute inscription à une session doit s'accompagner d'une fréquentation régulière (matin et après-midi). Un manque significatif de fréquentation peut entraîner le cas échéant la résiliation de l'inscription afin de permettre l'intégration d'un enfant en liste d'attente.

### Documents à fournir

Documents à fournir pour l'inscription :

- Un justificatif de vaccination DTP à jour (carnet de santé ou certificat médical) ;
- Un justificatif de domicile original de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'énergie ou téléphone fixe...) ;
- Une attestation d'assurance couvrant les activités extrascolaires.

## Tarifs

Une participation aux sorties uniquement est facturée aux familles.

## Paielement

Une facturation de ces sorties est donc transmise à votre domicile le mois suivant la fréquentation de la maison de l'enfance. Elle doit impérativement être réglée à la date d'échéance précisée sur la facture, auprès du service Accueil Enfance et Loisirs-Mairie –Place Henri-Barbusse –76140 Petit-Quevilly, soit :

- > par paiement en ligne sur votre kiosque famille ([petit-quevilly.kiosquefamille.fr](http://petit-quevilly.kiosquefamille.fr)) ;
- > par carte bancaire ;
- > en espèces ;
- > par chèques bancaires libellés à l'ordre de : RÉGIE ENFANCE ET LOISIRS.



### VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville  
Place Henri-Barbusse - BP 202  
76141 Petit-Quevilly Cedex  
02 35 63 75 00